



Envoyé en préfecture le 25/10/2018

Reçu en préfecture le 25/10/2018

Affiché le 25-10-18

ID : 069-216902031-20181019-PV\_19\_10\_18-AU

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.19.10.2018/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

### Extrait du registre des délibérations

Vendredi dix-neuf octobre deux mil dix-huit, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Anne-Laure MARCO

11 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Joseph VOLAY, Virginie MASSE, Laëtitia TEXIER, Anne-Laure MARCO et Johan AUBANEL.

4 membres absents : Colette PERIER, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Laëtitia ANDRE, et Michaël SAHRIDJ.

2 procurations : Colette PERIER à Laëtitia TEXIER, Karelle RICHARD-ZACHARIE à Johan AUBANEL.

### PROCES VERBAL

#### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal :

- Valde la décision de la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux de rénovation partielle de la salle des sports et construction d'une halle couverte : lot unique, entreprise retenue COLAS RHONE ALPES, montant des travaux hors taxes 289.917,50 €. Délibération 41.2018.
- Procède à la répartition de frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher. Délibération 42.2018.
- Détermine les participations aux frais de chauffage demandées aux occupants de la salle entrée village pour l'année scolaire 2018-2019. Délibération 43.2018.
- Décide de délivrer, pour la fin de l'année, des chèques cadeaux aux agents communaux via la fédération OSER. Délibération 44.2018.
- Refuse l'idée de réalisation d'un accès à l'entreprise « le joint technique » depuis le chemin de la Parlière et l'idée de mêler les flux entreprise et particuliers. Il se prononce pour la création d'un nouvel accès indépendant depuis la RD 25 pour desservir le nouveau bâtiment projeté pour l'extension de l'entreprise « le joint technique » entre les voies « impasse ZA de la Parlière » et « chemin de la Parlière ». Délibération 45.2018.
- Décide de renouveler pour 2019 la convention fourrière avec la Société Protectrice des Animaux ; la redevance correspondante s'élève à 0,40 € par habitant. Délibération 46.2018.
- Est informé de travaux terminés :
  - mise en place d'un cinémomètre route de Montromant,
  - aménagement de la place derrière l'église,
  - intervention d'une équipe des brigades vertes,
  - élagage des haies en bordure des chemins communaux,

- nid de frelons asiatiques détruit.
- Est informé des travaux en cours :
  - remplacement de 36 luminaires supports et luminaires par l'entreprise BOUYGUES,
  - changement du pied d'assise d'une pompe à la station de relevage de Lafay,
  - commande à passer pour des modules Fitness.
- Valide le principe de supprimer le dépôt permanent des sacs noirs (ordures ménagères) et jaunes (tri sélectif) à Lafay.
- Est informé de la nouvelle commande formulée au SYDER (travaux 2019) pour le changement d'une trentaine de points d'éclairage « luminaires boules ».
- Entend divers comptes rendus de réunions :
  - conseil communautaire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais du 25 septembre
  - réunions du SIVU des Rossandes, commission communale personnes âgées,
  - plan climat énergie,
  - 70<sup>ème</sup> anniversaire du syndicat des eaux,
  - CLIS de la carrière du Val de Rossand,
  - réunion publique sur le compteur LINKY,
  - élection des parents d'élèves délégués à l'école publique,
  - assemblées générales des associations de la cantine scolaire et des parents d'élèves (JAQUADI)
- Est informé de réunions ou rencontres à venir :
  - balade sentier de l'aqueduc le 20 octobre,
  - visite d'aménagements forestiers à Aveize le 27 octobre,
  - SIVOS du collège du Val d'Argent le 6 novembre,
  - charte mobilité nationale des personnes âgées le 8 novembre,
  - animation à la médiathèque le 9 novembre,
  - cérémonie commémorative le 11 novembre avec la présence des enfants de l'école,
  - réunion de préparation du calendrier des fêtes et manifestations 2019 le 10 décembre.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 30 novembre 2018 à 20h en mairie.

Document établi le 24 octobre 2018.

Affiché le 25 octobre 2018.

Le Maire,  
Christian RIVOIRE

